

PROCESSUS DE PREPARATION DE L'ACCES DU NIGER AUX RESSOURCES DU MILLENIUM CHALLENGE ACCOUNT (MCA) :

ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES

En Novembre 2006, le Conseil d'Administration du Millenium Challenge Cooperation (MCC) a estimé que le Niger a accompli des efforts pour améliorer ses performances sur les critères d'éligibilité au « Millenium Compact Assistance ». En conséquence, il a invité le Niger à participer au Programme en faveur des cas limites ou « Programme Seuil ». Ce Programme a pour objectif d'aider le Niger à accélérer le rythme des réformes pour les indicateurs ciblés, afin d'accroître ses chances de satisfaire, à court terme, les conditions permettant d'accéder à l'appui du Millenium Challenge Account (MCA).

Conformément à ses procédures, le MCC a réalisé une analyse des 16 Indicateurs clés, sur la base de données collectées auprès de tierces parties. Le dialogue engagé avec le Gouvernement nigérien a permis d'identifier trois domaines pour lesquels le Niger est en dessous de la moyenne et où des améliorations pourront être obtenues au cours des deux prochaines années.

Ces domaines sont : la Lutte contre la Corruption, l'amélioration de l'environnement des Affaires, la Scolarisation de la Jeune Fille.

Ce programme a pour finalité de « booster » la croissance économique et de réduire la pauvreté par la relance de la production à travers notamment le secteur privé.

I- DEROULEMENT SEQUENTIEL DU PROCESSUS :

Ø Novembre 2006 :

- Début novembre ; notification officielle à son Excellence le Président de la République de l'admission du Niger au Country Treshold Programme (CTP) ou « Programme Seuil »;
- Fin novembre ; arrivée d'une mission du MCC composée de Madame Moring, Vice-Présidente, Chargée des Relations Internationales, Monsieur Melik Siaka, Directeur Programme Afrique et Madame Alicia Philip, Chargée des Politiques et d'Elaboration des Indicateurs.
- Organisation d'une réunion d'information par le Directeur de Cabinet du Premier Ministre, avec les membres de la mission du MCC et les représentants des ministères en charge de l'économie et des finances, de l'éducation nationale, de la justice, du commerce, et du bureau du PNUD sur les tenants et les aboutissants du programme. Après d'amples informations et explications fournies par l'équipe du MCC sur les enjeux et les indicateurs que le Niger doit améliorer, il été convenu que les autorités nigériennes élaborent et soumettent aux autorités américaines une lettre d'intention qui explique la vision du Niger sur l'amélioration des indicateurs relatifs à la lutte contre la corruption, l'environnement des affaires et la scolarisation de la jeune fille, avant le 15 février 2007. Le principe d'organisation d'un voyage d'étude au Burkina Faso, au Bénin, au Mali et au Sénégal a été retenu, pour permettre à l'équipe du Niger de s'inspirer de l'expérience de ces pays.

Ø **Décembre 2006 :**

- **Début décembre :** convocation d'une réunion par le Directeur de Cabinet du Premier Ministre, avec les représentants des institutions ayant pris part à la première réunion pour réfléchir sur les dispositions pratiques à prendre pour lancer le processus. Le premier point de la réunion a consisté à l'identification des personnes ressources qui seront mandatées pour élaborer les éléments de la lettre d'intention (maximum 7 pages). Les profils d'un économiste planificateur, d'un juriste, d'un spécialiste de la scolarisation des filles et d'un spécialiste du secteur privé ont été définis. A l'issue de cette rencontre, une feuille de route pour les étapes suivantes du processus a été établie. Le bureau du PNUD du Niger s'est engagé à appuyer le gouvernement du Niger dans le cadre de ce processus.
- **26 décembre :** Convocation d'une réunion par le Directeur de cabinet du Premier Ministre avec les représentants des institutions associées aux deux premières réunions pour mettre en œuvre les dispositions de la réunion précédente. Ainsi, les dates des voyages d'études prévus dans certains pays de la sous région ont été fixées du 8 au 15 janvier 2007 autour de deux équipes. Les ministères techniques concernés se sont engagés à préparer la documentation de base nécessaire pour les consultants qui seront recrutés pour l'élaboration de la lettre d'intention.

Ø **Janvier 2007 :**

- **1^{ère} semaine :** Elaboration de termes de référence et recrutement des quatre consultants nationaux prévus et d'un consultant international pour appuyer l'équipe nationale.
- **5 janvier 2007 :** réunion préparation des voyages d'étude sur les axes Ouagadougou – Cotonou et Bamako – Dakar. Ces pays ayant eu une expérience dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du MCC soit à travers du Programme du Seuil, soit dans le cadre du Compact Assistance.
- **8- 15 janvier 2007 :** déroulement des voyages d'étude sur les axes Ouagadougou-Cotonou et Bamako- Dakar. Au terme de ces voyages, les recommandations suivantes ont été formulées au gouvernement du Niger :
 - § Avoir une vision commune sur les objectifs poursuivis entre les niveaux de décision les plus concernés: *Présidence, Primature, et Ministères en charge des Finances et des Affaires Etrangères ;*
 - § Mettre en place une cellule de coordination composée de personnes ressources compétentes (coordonnateur et experts) dans les domaines concernés ;
 - § Doter cette cellule d'un local propre et de moyens financiers (exemple 500 millions de dotation budgétaire annuelle au Burkina Faso), informatiques (ordinateurs et site Web) et logistiques (matériel roulant) conséquents pour son bon fonctionnement ;
 - § Impliquer toutes les parties prenantes (administration, société civile, secteur privé et partenaires techniques et financiers) dans la conception, la mise en œuvre et le suivi - évaluation des activités du programme ;
 - § Mettre à contribution la diplomatie nigérienne, en particulier l'ambassade du Niger à Washington pour faire le lobbying auprès des ONG américaines.

Ø *Février – avril 2007 :*

- Ø **13 Février 2007** : Adoption en conseil des ministres de la lettre d'intention élaborée par le gouvernement du Niger et transmission officielle aux autorités du MCC. Dans cette lettre, le gouvernement précise les réformes de politiques à engager et/ou à accélérer, les indicateurs ciblés et les raisons de leur choix, le cadre de référence dans lequel se placent les réformes prévues, et les résultats attendus. Cette Lettre d'Intention constitue la Section I du « Programme Seuil ».
- Ø **09 Mars 2007** : Notification officielle par le MCC de l'approbation de la lettre d'intention soumise à eux par le Niger dans le cadre du « Treshold Programme » et invitation formelle des autorités nigériennes à entamer l'élaboration de la phase II du programme ou plan d'action.
- Ø **18 au 22 Mars 2007** : Une mission du MCC – USAID a séjourné à Niamey au mois de Mars 2007, pour approfondir les échanges avec le Gouvernement Nigérien :
 - **19 mars** : Tenue d'une première réunion de travail avec la mission composée de 3 personnes issues du MCC et 2 de l'USAID. Cette mission a entretenu la partie nationale sur les dispositions à suivre pour la préparation de la phase II du programme, à savoir le plan d'action relativement aux 3 volets retenus dans la lettre d'intention. A cette occasion, l'USAID a marqué à la partie nationale sa disponibilité à apporter tout appui technique dans le cadre de la formulation de la phase II.
 - **21 mars** : seconde réunion de travail avec la mission venue de Washington élargie à tous les acteurs concernés. Au cours de cette rencontre, les membres de la mission MCC ont exprimé leur satisfaction devant le travail accompli par la partie nigérienne. Cependant, ils ont relevé que le document est très ambitieux par rapport aux résultats escomptés. Aussi, a-t-il été convenu entre les deux parties de bien cibler des indicateurs à améliorer relativement à la lutte contre la corruption, l'amélioration de l'environnement des affaires et la scolarisation de la jeune fille. Il s'agit à ce niveau de bien argumenter toutes les propositions qui seront faites avec le maximum d'informations, afin de mener des activités qui auront un impact certain sur les indicateurs retenus au terme du programme.
 - **22- 23 mars** : série de discussions techniques, volet par volet, avec l'équipe du MCC et les équipes sectorielles nationales. Au niveau de chaque volet, il s'agissait de faire l'état des lieux et de passer en revue les efforts consentis par l'Etat, ainsi que les stratégies et les actions prioritaires à mener pour l'atteinte des objectifs fixés. Ces rencontres se sont déroulées en présence des acteurs sociaux intéressés par les différents volets. A l'issue de cette mission, les modifications proposées par le MCC ont été acceptées. Ainsi, concernant le volet « Création d'entreprises, droits fonciers et accès à la terre », l'Indicateur du coût de création d'une Entreprise, celui des droits fonciers et de l'accès à la terre ont été retenus pour leur similitude, tandis que ceux de la politique fiscale et de la politique commerciale ont été abandonnés.
 - **Entre le 22 mars et le 15 Avril 2007** : échanges permanents (téléphoniques et messagerie électronique) entre les équipes sectorielles et le bureau de l'USAID pour faire avancer les plans d'actions sectoriels et disposer de documents de travail pour la mission du mois d'avril. Il faut souligner ici le rôle déterminant du bureau de l'USAID qui a su orienter les équipes sectorielles.

- Ø **Avril 2007** : arrivée à la mi-avril, respectivement pour une semaine et 10 jours, de Monsieur Jeremy Strauss, du bureau régional de l'USAID à Accra et du Professeur Robert Charlik, Consultant pour aider les équipes sectorielles en charge des volets « Création d'entreprises, droits fonciers et accès à la terre » et « Lutte contre la corruption » à prendre en compte les commentaires de la mission conjointe USAID-MCC du mois de mars 2007. Parallèlement, une série de commentaires a été transmise par le biais du bureau de l'USAID à Niamey sur le volet « Scolarisation de la Jeune Fille ». Les rencontres sectorielles suivantes ont notamment été tenues :
- **Ministère en charge du commerce pour la création d'entreprises, les droits fonciers et l'accès à la terre** : (i) une première rencontre a été tenue le 17 avril 2007 ; celle-ci a porté sur le document de travail préparé par les consultants nationaux et les premiers commentaires de M. Strauss. Le programme de travail de la mission a également été arrêté, (ii) une seconde rencontre a eu lieu le 18 avril 2007 pour approfondir les discussions et se pencher sur les amendements à apporter, (iii) la troisième réunion a eu lieu le 20 avril 2007 ; elle a porté sur la nouvelle version du plan d'action du volet « création d'entreprises, les droits fonciers et l'accès à la terre » ;
 - **Ministère en charge de la justice pour la lutte contre l'environnement** : deux réunions ont été nécessaires pour avoir la même compréhension avec le consultant du recentrage demandé par le MCC et pour convenir d'une méthode de travail devant permettre de « matérialiser » ce recentrage ; les travaux se sont poursuivis en comité restreint composé essentiellement du SG du MJ, des consultants nationaux et de l'expert international ;
 - Des rencontres ont également été organisées entre les consultants nationaux et les membres de la mission tout au long du séjour de cette dernière.

Les discussions avec les membres de la mission et le bureau de l'USAID à Niamey ont permis d'élaborer la première version du Plan d'Action (Section II du Programme Seuil).

- Ø **Mai 2007** : le 4 mai 2007, le gouvernement a transmis au MCC le Plan d'Action tenant compte des commentaires faits par les deux missions conjointes USAID-MCC, notamment le recentrage des activités sur celles ayant le plus grand impact sur les indicateurs retenus.
- Ø **Août 2007**: une série d'observations et de questionnements a été formulée par le MCC au gouvernement du Niger par rapport aux 3 volets du programme. Avec l'arrivée du consultant international qui a appuyé la partie nationale dans l'élaboration de la lettre d'intention et le plan d'action, des séances de travail ont été organisées avec les consultants nationaux ainsi que les acteurs concernés du 20 au 24 Août pour y apporter des éléments de réponse pour chaque volet.

II. APPUIS DU PNUD :

Le processus de préparation de l'accès du Niger aux ressources du MCA a bénéficié, dès son lancement en décembre 2006, des appuis du PNUD. Outre la participation des experts du PNUD aux travaux techniques, les appuis ont concerné :

- l'organisation en janvier 2007 d'un voyage d'étude au Burkina Faso, au Bénin, au Mali et au Sénégal, pour permettre à l'équipe du Niger de s'inspirer de l'expérience de ces pays ;
- la mise à disposition, entre décembre 2006 et mars 2007, de quatre (4) consultants nationaux, pour une durée cumulée de quatre (04), pour la formulation du « Programme seuil » ;
- la mise à disposition, entre décembre 2006 et décembre 2007, d'un consultant international de haut niveau, pour une durée cumulée de sept (07), pour la formulation du « Programme seuil » et la facilitation du dialogue avec le MCC et l'USAID ;
- la dotation en équipements informatiques et bureautiques de la Cellule de coordination du MCA-Niger.

Les appuis du PNUD au processus continueront dans le cadre de la mise en œuvre du « Programme seuil » et de la formulation et de la mise en œuvre du « Compact Programme ».

III. PERSPECTIVES :

Le « Programme Seuil » du Niger devra être approuvé par le MCC en novembre 2007 en vue du démarrage de sa mise en œuvre avant la fin de l'année 2007.

Parallèlement à la mise en œuvre du « Programme Seuil », le Niger devra s'atteler à la formulation du « Compact Programme » destiné aux secteurs porteurs de croissance pour lequel l'enveloppe pourrait avoisiner les 500 millions \$US sur une durée de cinq ans, à partir de 2010.

Niamey, le 18 novembre 2007

**Souleman Boukar
Economiste national**